

Belgium-Villers-le-Bouillet: Sewage, refuse, cleaning and environmental services

OJ S 168/2017 02/09/2017

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Villers-le-Bouillet

Postal address: Rue des Marronniers 16

Town: Villers-le-Bouillet

NUTS code: BE331 Arr. Huy

Postal code: 4530

Country: Belgium

Contact person: Madame Kathy Luts

E-mail: kathy.luts@villers-le-bouillet.be

Telephone: +32 85616285

Fax: +32 85616298

Internet address(es):Main address: www.villers-le-bouillet.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/329/B6/2017>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Republication — collecte et évacuation des déchets ménagers sur le territoire de la commune de Villers-le-Bouillet.

Reference number: 2018 - collecte et évacuation déchets ménagers

II.1.2. Main CPV code

90000000 Sewage, refuse, cleaning and environmental services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE331 Arr. Huy

Main site or place of performance: Commune de Villers-le-Bouillet.

II.2.4. Description of the procurement

Objet des services: collecte et évacuation des déchets ménagers sur le territoire de la commune de Villers-le-Bouillet.

Lieu de la prestation du service: Commune de Villers-le-Bouillet

1. Collecte ordinaire des déchets ménagers résiduels et des déchets ménagers organiques par conteneurs à puce et sacs.

Lieu: Commune de Villers-le-Bouillet, Rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Commentaire: la collecte ordinaire, qui débutera le 1.1.2018 et se terminera le 31.12.2025, des déchets ménagers résiduels et des déchets ménagers organiques par conteneurs à puces avec identification et pesée des 2 fractions séparées, sur tout le territoire de la commune de Villers-le-Bouillet sans exception (collecte du zoning) ainsi que leurs transports et vidanges au lieu de traitement, c'est-à-dire dans les installations de l'intercommunale Intradel sises à Herstal, du lundi au vendredi, de 6:00 à 21:00 et le samedi, de 6:00 à 14:00, ou à Ivoz-Ramet, du lundi au vendredi, de 8:00 à 17:00 (au choix de l'adjudicataire) ou en ce qui concerne les déchets organiques, au lieu désigné par l'intercommunale ou la commune.

La collecte s'effectue sur l'entité de Villers-le-Bouillet qui compte approximativement 6 550 habitants, un zoning et +/- 2 640 ménages ou assimilés.

La collecte sera réalisée selon le scénario suivant:

— une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels et une collecte (1 semaine/2) des déchets ménagers organiques. Lorsque la collecte des déchets ménagers résiduels coïncide avec la collecte des déchets organiques, il s'agira d'utiliser un camion duo dont les déchets seront triés à la source, avec identification et pesée des 2 fractions,
— les collectes s'effectueront le mercredi. Le jour pourrait éventuellement être modifié en accord entre les 2 parties.

L'entreprise comprend notamment:

- a) la collecte des déchets ménagers par conteneurs à puces,
- b) l'utilisation de véhicules de collecte spécialement adaptés et tous leurs accessoires conformes à la législation en vigueur,
- c) toutes les charges d'exploitation, d'assurance, de taxes et d'entretien des véhicules précités,
- d) les charges du personnel affecté à la conduite des véhicules,
- e) les charges du personnel affecté à la collecte,
- f) le traitement des déchets ménagers est une charge communale,
- g) la transmission au pouvoir adjudicateur des données individuelles (voir clauses techniques).

2. Fourniture de conteneurs neufs:

Il s'agira de fournir des conteneurs neufs, de dimensions diverses en vue, notamment d'équiper des nouveaux utilisateurs mais aussi de remplacer des exemplaires cassés ou défectueux, à la demande du pouvoir adjudicateur.

3. Fourniture de pièces détachées pour les conteneurs fournis:

Il s'agira de fournir des pièces détachées pour les conteneurs, à la demande du pouvoir adjudicateur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 96

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

En vertu des articles 20 et 20 §1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et de l'article 61 de l'AR du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques:

A) Sont d'office exclus de la participation à la présente procédure, les soumissionnaires:

1. Pour lesquels il est établi qu'ils ont occupé, en tant qu'employeurs, des ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de la loi du 11.2.2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.
2. Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux.

B) Peuvent être exclus de la participation à la présente procédure, les soumissionnaires qui:

1. Sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature dans l'État membre d'origine du candidat;
2. Ont fait l'aveu de leur faillite, fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans État membre d'origine du candidat;
3. Ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle (autre que ceux listés ci-avant);
4. Ont commis une faute grave en matière professionnelle;

5. Ne sont pas en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, au sens de l'article 62 de l'arrêté royal du 15.7.2011;
6. Ne sont pas en règle avec leurs obligations de paiement de taxes et impositions, au sens de l'article 63 de l'arrêté royal du 15.7.2011;
7. Qui se sont rendus gravement coupables de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent article 12 ou des articles 13 et 14 qui suivent.

Par la simple remise de leur offre, les soumissionnaires déclarent ne pas se trouver dans les causes d'exclusion visées sous A et B ci–avant.

Pour les soumissionnaires belges, le pouvoir adjudicateur procèdera, via «digiflow» à la vérification de la situation (ONSS, TVA, Dettes fiscales, et non-faillite) des soumissionnaires, conformément à la législation.

Par conséquent, ils sont dispensés de joindre tout document probant (attestations, certificats, etc) à leur offre.

Par la simple remise de leur offre, les soumissionnaires s'engagent à transmettre au pouvoir adjudicateur, à sa première demande et dans le délai raisonnable qu'il indique, un extrait de casier judiciaire ainsi que tout autre document ou information nécessaire dans le cadre de la vérification de l'absence des causes d'exclusion visées ci-dessus.

Par exemple pour les soumissionnaires étrangers:

- une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis,
- une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Attention:

- le pouvoir adjudicateur peut s'informer, par tous moyens qu'il juge utile, auprès de toutes institutions, de la situation des soumissionnaires afin de vérifier l'absence de causes d'exclusion.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- un chiffre d'affaire de minimum de 600 000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- la liste des véhicules Euro6 (véhicules de réserve inclus) dont il dispose pour assurer les services demandés (minimum 2, bi-compartmentés),
- un organigramme du personnel que le soumissionnaire envisage d'affecter à l'exécution du présent marché,
- un logiciel compatible avec les solutions informatiques en place à la commune,
- une liste des principaux services effectués dans le secteur public au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire des services.

Les documents seront rédigés en français ou traduits par un traducteur juré.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Minimum 3 références des principaux services dans des communes de plus de 6 000 habitants.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/09/2017 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 13/03/2018

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 14/09/2017 Local time: 10:00

Place:

Administration communale, salle du Conseil.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des informations complémentaires ont été ajoutées dans l'inventaire.

Les autres conditions des documents du marché sont inchangées.

Pas d'option ni de variante.

Critère d'attribution: le prix.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

15 jours pour l'introduction d'une demande suspension de la décision d'attribution.

60 jours pour l'introduction d'une demande d'annulation de la décision d'attribution.

VI.5. Date of dispatch of this notice

31/08/2017